**Procès-verbal de l’Assemblée générale annuelle 30 avril 2022**

Membres du conseil d’administration présents :

* Mathieu Lemay
* Pierre Delisle
* Yvon Brissette
* Martin Ouellet
* Gilles Doucet
* Marie-Claude Lalonde
* Mylène Marchand

Membres de l’association présents

* Mélanie Barrette
* Lison Bédard
* Sylvie Dalpé
* Michel Desjardins
* Jean-François Godin
* Pierre Hotte
* Stéphanie Marceau
* Pierre Pelletier
* Philippe Thibault

1.Ouverture de l’assemblée

L’assemblée débute à 10h05.

Mot de bienvenue du président Mathieu Lemay.

2. Lecture et adoption de l’ordre du jour.

Un point est ajouté au varia par Lison Bédard : Suivi des dates de pêche.

L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.

3. Retour sur le procès-verbal de l’AGA 2021 qui est accepté à l’unanimité.

4. Présentation des états financiers par Yvon.

Un tableau récapitulatif des états financiers est présenté. Voir le tableau dans la présentation power-point de l’AGA.

5. Résumé des actions entreprises par le CA en 2021.

A) Plan directeur présenté par Mathieu (voir power-point)

B) Suivi de la qualité de l’eau par Pierre.

Ce dernier précise la définition du RSVL : Surveillance volontaire des lacs, fait en collaboration avec des bénévoles et le ministère. Pierre explique comment les prises de la qualité de l’eau sont faites et démontre, sous forme de tableau, les résultats obtenus en 2021 (voir power-point).

C) Suivi de la population de poissons présenté par Mathieu.

Ce dernier explique que nous sommes encore en attente des résultats du premier inventaire fait par le ministère en 2020. Phillipe Thibault demande pourquoi nous ne mettons pas de pression pour avoir les résultats plus rapidement puisque ça fait longtemps que nous sommes en attente. Il dit que c’est urgent parce que si nous avons du touladi dans notre lac (une espèce de poisson qui a besoin d’une grande superficie et beaucoup de profondeur pour survivre), le lac devient très fragile. Il faudra donc agir en conséquence. Mathieu explique que le ministère nous « offre » gratuitement de faire partie de cette étude. Philippe mentionne qu’il pourrait apporter son aide et ainsi regarder avec le CA ce qui pourrait être fait afin d’accélérer les choses. Ce dernier est technicien de la faune.

D) Plantes envahissantes

Mylène fait un retour sur le document qui a été produit à l’automne dernier et distribué à tous les riverains. Elle insiste sur l’importance d’être vigilant face à cette menace. Un rappel est fait concernant le lavage des embarcations, des pagaies, etc. lorsque ces derniers ont été en contact avec autre cours d’eau. Le CA insiste aussi sur le fait que nous devons transmettre cette information à nos visiteurs et à tous les utilisateurs de notre lac.

E) Règlementation des bandes riveraines par Mathieu

Cette règlementation a été adoptée en 2020 et entrera en vigueur en 2024. Des informations et des formations viendront prochainement. Le lien Internet menant au règlement : <https://www.saint-alexis-des-monts.ca/file-6120>, ne fonctionne pas. Le CA se chargera de vérifier le tout.

F) Réflexion sur la navigation par Pierre et Martin

Un résumé des actions entreprises depuis 2019 sont énumérées. Pierre revient sur la longue réflexion qui a été faite à ce sujet. Il mentionne qu’un comité, à même les membres du CA, a été formé. Il nomme les problématiques qui ont été relevées concernant la navigation sur le lac. Une proposition est faite en 2021 : que le CA soit mandaté pour travailler à faire adopter une règlementation limitant la vitesse sur le lac par différentes actions (voir power-point). Cependant, cette règlementation ne semble pas réaliste pour les membres du CA (trop long dans le temps, beaucoup de démarches, etc.). Cette proposition n’est donc pas retenue. Après avoir rencontré plusieurs riverains propriétaires de bateau, le CA en convient alors à des recommandations plutôt qu’à une règlementation. Un document contenant 5 recommandations (circuler à basse vitesse, pratiquer les sports de traine au centre du lac, avoir un comportement sécuritaire et courtois, se protéger des plantes envahissantes, entretenir son embarcation en prenant soin du lac) sera distribué à tous les riverains dans les prochaines semaines.

Mathieu demande si les membres présents ont d’autres propositions et s’ils sont d’accord avec celles présentées.

Lisa confirme qu’elle est d’accord et dit promouvoir cette démarche. Elle espère que tous les riverains seront des ambassadeurs.

Sylvie Dalpé dit adhérer et remercie cette démarche.

Martin se questionne sur comment faire pour contrôler l’arrivée de bateaux qui prennent la descente publique. Jean-François Godin propose l’idée d’une affiche visible avec les différentes recommandations.

Pierre mentionne aux membres qu’il est primordial de faire de nombreux rappels, de revenir régulièrement sur les recommandations et d’assurer un suivi. Un simple courriel n’est pas suffisant pour faire respecter ces recommandations.

Lison Bédard veut des précisions concernant ce qu’est de circuler à basse vitesse. Mathieu suggère de ne pas faire de sillage, comme dans une marina.

Une discussion intéressante s’amorce sur le « vivre ensemble » et plusieurs exemples sont données. Monsieur Michel Desjardins demande qui a la priorité sur un lac ? Martin explique qu’il s’agit des règles de navigation. Celui qui est le moins manœuvrable a la priorité. Il ne faudrait jamais pointer le nez du bateau vers le moins manœuvrable.

De plus, monsieur Desjardins suggère de sensibiliser les gens à s’orienter vers des embarcations à moteur électrique.

6. Activités prévues en 2022

Le plan directeur sera poursuivi.

Marie-Claude renseigne les membres sur l’étude de la capacité portante « capacité d’accueil » du lac. Le CA est en attente des résultats de cette analyse.

Un suivi de la transition vers la nouvelle règlementation des bandes riveraines sera effectué.

Un suivi sur les différents ponceaux sera aussi assuré.

7. Période de questions. Aucune question n’est soulevée.

8. Amendement au règlement général de l’association concernant la date de l’assemblée Générale annuelle. Il est proposé de retirer le texte mentionnant que l’AGA doit se tenir la grande fin de semaine de mai.

Yvon propose et Martin seconde. Proposition adoptée à l’unanimité.

9. Élections des membres du CA.

Pierre et Gilles annoncent qu’ils ne se représenteront pas, leur mandat se terminant cette année. 2 postes sont donc à combler. Marie-Claude propose Philippe Thibault parce qu’il a manifesté son intérêt à se présenter. Sylvie Dalpé manifeste son intérêt et Yvon la propose. Martin seconde et la proposition est acceptée à l’unanimité. Un poste restera à combler.

Mathieu remercie Pierre et Gilles pour tout l’aide apporté et leur excellent travail tout au long de leur mandat.

10. Varia

A) Remerciement spécial à Francis Thibault et Robert Meunier et à tous les organisateurs des différentes activités hivernales. Ce fut très apprécié.

B) Suivi des dates de pêche : Lisa demande si le CA a un constat ou des observations. Selon Marie-Claude, moins de pêcheurs se retrouvent sur le lac puisque la pêche est autorisée seulement à partir du 1er juillet, les interventions des garde-pêches aidant.

11. Levée de l’assemblée à 12h04.